



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Lancement des consultations avec les
représentants du secteur de la restauration
dans le cadre de la suppression des
chauffages extérieurs de terrasses de
restaurant**

Paris, le 29/07/2020
N°64

Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, a présenté, lors du Conseil de défense écologique, lundi 27 juillet 2020, un ensemble de mesures en matière de rénovation thermique des bâtiments et de maîtrise de la consommation d'énergie.

Alain Griset, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des Petites et Moyennes Entreprises, en association avec le ministère de la Transition écologique, s'entretiendra, par audioconférence aujourd'hui à 14H00 avec les syndicats professionnels de la restauration (l'union des métiers et des industries de l'hôtellerie – UMIH, le groupement national des indépendants hôtellerie & restauration - GNI-HCR et le groupement national de la restauration - GNR) afin de mettre en place un dialogue avec les professionnels du secteur, à la suite de l'annonce de l'interdiction, au printemps 2021, des terrasses chauffées ou climatisées accueillant du public. Ce dialogue est essentiel pour accompagner la bonne mise en œuvre de cette mesure.

Le Gouvernement est parfaitement conscient de la période difficile traversée par les professionnels de la restauration ; c'est pourquoi cette mesure n'entrera en application qu'à la fin de l'hiver prochain.

Contact presse :

Cabinet de Barbara Pompili : 01 40 81 78 31 -
secretariat.communication@ecologie.gouv.fr

Cabinet d'Alain Griset : 01 53 18 46 41 –
presse.pme@cabinets.finances.gouv.fr

139, rue de Bercy
75012 Paris